

Les Chauves-souris en forêt

Les chauves-souris, ou chiroptères, sont des mammifères, insectivores pour celles de la France métropolitaine. Elles se déplacent parfois sur de longues distances en vol actif, la nuit, grâce à l'écholocation ultrasonore. Ces mouvements nocturnes nécessitent le plus souvent des continuités boisées. Autre particularité, elles ont à la fois une grande longévité et un faible taux de reproduction (un seul jeune par an au mieux). Cela rend leurs populations vulnérables, notamment à la destruction de leurs habitats.

En Pays de la Loire, on connaît 26 espèces de chauves-souris sur les 35 référencées en France métropolitaine. Plusieurs d'entre elles sont arboricoles et présentent un fort intérêt patrimonial.



*Murin de Bechstein
glanant des proies directement sur le feuillage*

© Dietmar Nill

RECONNAITRE L'HABITAT

La forêt a un rôle primordial pour la survie de toutes les espèces de chiroptères et s'avère souvent très attractive.

Le milieu forestier offre aussi bien des territoires de chasse que des gîtes dans lesquels les chauves-souris peuvent hiberner ou se reproduire. Elles y sélectionneront les boisements avec la plus forte naturalité, préférentiellement en peuplement feuillus ou mixtes, matures et/ou diversifiés.

Les territoires de chasse

Chaque espèce de chiroptères recherche des territoires de chasse spécifiques, des plus ouverts aux plus denses. Grâce à leur système de sonar, les chauves-souris y évoluent facilement à la recherche de différents types de proies, chassées en fonction des disponibilités. Ainsi, certaines espèces dont le régime alimentaire est constitué de petits insectes fréquentent les allées forestières, les mares, les lisières, ou encore les landes et les clairières forestières. D'autres s'observeront au sol, au cœur du sous-étage ou dans la canopée à la recherche de gros coléoptères ou de papillons de nuit.

Les gîtes à chauves-souris

Les espèces que l'on rencontre en France ne sont pas plus grandes qu'un téléphone portable et certaines font la taille d'un pouce ! Ceci explique que les cavités occupées passent facilement inaperçues.

Néanmoins, les gîtes abritant de grosses colonies peuvent être repérés par un éventuel écoulement

noirâtre à la sortie de la cavité ainsi que par la présence de guano (déjections) dans le fond.

Toute cavité formée à l'intérieur d'un arbre peut convenir. La plupart du temps, les cavités sont montantes (l'entrée se fait par le bas).

Les meilleurs abris sont ceux dont l'accès est réduit et qui assurent une isolation thermique et une protection contre les prédateurs :

- les fissures étroites (gélivures, roulures, blessures),
- les anciennes loges de pics creusées vers le haut ou mieux, les multiples trous de pics reliés entre eux.

D'autres types de gîtes peuvent également convenir : troncs ou branches creuses, plaques d'écorce décollée, etc. Il semble que les essences feuillues ont la préférence des chauves-souris, sans doute à cause de l'absence de résine.



Fente dans un chêne servant de gîte à chauve-souris

© Florent Célis



Petit Rhinolophe suspendu en pleine hibernation



Murin de Bechstein, espèce typique des chênaies matures



Pipistrelle commune qui exploite surtout les lisières et les clairières

LA CHAUVÉ-SOURIS, ALLIÉE DU FORESTIER

Les chauves-souris apportent une contribution importante à la bonne santé des peuplements forestiers : en consommant les insectes nocturnes adultes, elles complètent significativement l'activité régulatrice des oiseaux (plutôt friands des stades larvaires). Les processionnaires du pin et du chêne, la tordeuse verte, le hanneton, sont des insectes consommés parfois en grande quantité par les chauves-souris.

GERER L'HABITAT

Les forêts constituent certainement aujourd'hui une des dernières zones refuges pour les chauves-souris. La prise en compte de ces espèces dans la gestion forestière apparaît donc primordiale. Chaque espèce de chauve-souris a ses propres exigences en termes d'habitat : il n'existe pas de forêt ou de traitement type.

De manière générale, il est conseillé de préserver la plus grande diversité possible d'habitats, de micro-habitats, de peuplements et de traitements. On recherchera également la stabilité dans l'espace et dans le temps, avec le moins de bouleversements possible (coupe à blanc, déconnexion de parcelles...). En cas d'enjeux importants, envisager la non-intervention de longue durée sur certaines zones étendues est une mesure particulièrement adaptée.

Voici quelques préconisations faciles à suivre permettant de rendre la forêt plus attractive pour les chauves-souris :

Préserver les territoires de chasse

- Pérenniser les milieux ouverts comme les landes et les clairières forestières, ne pas les boiser,
- Maintenir les chemins forestiers, les talus, les berges, les ripisylves et les lisières forestières qui constituent des corridors biologiques,

- Conserver les mares et les zones humides particulièrement riches en insectes,
- Rechercher la diversité des milieux en favorisant préférentiellement les essences feuillues,
- Préserver le lierre qui attire beaucoup d'insectes et qui peut également servir de refuge,
- Maintenir le sous-étage forestier,
- Préserver dans la mesure du possible le gros bois mort sur pied et à terre.



Ecorce décollée pouvant servir de gîte

Préserver les gîtes

- Maintenir les arbres sénescents et/ou porteurs de cavités (fissures, trous de pics, écorce décollée, ...),
- Constituer, idéalement, un réseau d'arbres gîtes disséminés sur l'ensemble de la forêt,
- Veiller à ne pas condamner l'accès aux combles du bâti forestier (par exemple : maison forestière, garage, ...) et conserver les ouvrages anciens en pierre. Les fissures, les disjointements, les corniches ou les drains constituent souvent des gîtes.

Rappelons que les chauves-souris ainsi que leurs habitats (arbres-gîtes par exemple) sont règlementairement protégés.

